



**Mesdames, Messieurs**  
**les Conseillers Municipaux**  
Commune de LABECEDE-LAURAGAIS

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister, salle des fêtes, à la réunion du Conseil Municipal  
**le Lundi 15 Juin 2020 à 18h30.**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A Labécède-Lauragais, le 16 décembre 2020,

Le Maire  
Jean-François POUZADOUX

### ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du 29/05/2020

- 1) Présentation des délégations aux adjoints
- 2) Délibération sur un prêt à usage du « local tennis » (vote)
- 3) Délibération sur l'achat à la famille ROUGER de la parcelle où est située la station de relevage PR3 (vote)
- 4) Désignations des délégués nous représentants auprès des institutions extérieures (votes)
  - CCCLA : Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
  - SLA : Syndicat Lauragais Audois pour l'accueil des enfants et adolescents hors temps scolaire.
  - SMICTOM : Collecte des Ordures Ménagères et des Déchets.
  - SYADEN : Syndicat Audois d'Energie et du Numérique.
  - SIAH : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin du Fresquel.
  - Réseau 11 : Syndicat de protection de production de la ressource en eau à vocation départementale 11.
  - AGEDI : Syndicat Intercommunal pour l'Informatique.
  - ATD : Agence Technique Départementale, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la voirie, eau et assainissement, ouvrage d'art.
  - CLET : Désignation d'un conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
- 5) Questions diverses (fixer les RDV pour les groupes de travail « Marché », Distribution des bâtiments communaux...)

**POUVOIR** <sup>(1)</sup> Je soussigné ..... donne pouvoir  
à <sup>(2)</sup> .....

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 15 Juin 2020 à 18h30,
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant <sup>(3)</sup> auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à

le

Bon pour pouvoir et signer

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum